

Poste à pourvoir : CDI temps complet, à pourvoir dès que possible

TECHNICIEN CHARGE DE NUMERISATION DES COLLECTIONS NON-FILMS H/F

Sous l'autorité du Responsable « Photographie et traitement de l'image numérique » vous assurez des prestations techniques photo pour l'ensemble des services de la Cinémathèque.

Statut Agent de Maîtrise – Niveau 2

FONCTIONS

Vos missions principales sont les suivantes :

- La prise en charge de la numérisation des fonds iconographiques confiés dans le cadre des campagnes de numérisation des éléments des collections non-film
- La réalisation de reproductions numériques de plaques de verre, de documents graphiques et photographiques en employant les moyens les mieux adaptés aux documents (banc de reproduction, scanners et / ou prise de vue photographique).
- La numérisation du fond spécifique de la collection des plaques de lanterne magique en employant les moyens les mieux adaptés selon le type de plaques.
- La numérisation et le retraitement des photogrammes argentiques
- L'identification, le classement et la mise au format des fichiers image selon cahier des charges prédéfini pour archivage sur serveur et intégration ultérieure en base de données,
- Selon les cas l'éventualité d'une activité d'assistantat à la prise de vues est à prévoir.

PROFIL

- Formation Bac+2 ou plus dans le domaine de la photographie ou de l'image numérique
- Expérience professionnelle dans ce type de poste
- Expérience pratique de la prise de vue numérique et de la numérisation
- Maîtrise de Photoshop
- Pratique des logiciels de numérisation
- Bonnes connaissances des principes de gestion de la couleur

Savoir-être et savoir-faire :

- Aptitude au travail soigné et précis en lien avec une activité méticuleuse sur des collections fragiles et précieuses
- Sens de l'organisation et du reporting
- Réactivité

✉ Candidature à transmettre à recrutement@cinematheque.fr (C.V et lettre de motivation) avant le **26/11/2021** sous la référence : **CDI Technicien chargé de numérisation des collections non-films H/F**